



## Les objectifs de la Campagne Suisse



### Mines Claymore

Les mines Claymore sont des mines dites à fragmentation directionnelle. Elles sont munies d'un fil piège en guise d'allumeur. De nombreux pays - dont la Suisse - n'ont pas souhaité renoncer à ce type de mine. Ils ont retiré le fil piège et ont promis de n'employer plus que des détonateurs à distance qui peuvent être déclenchés par un soldat ayant un contact visuel sur l'ennemi. De telles mines peuvent cependant être transformées par un soldat, en l'espace de quelques secondes,

en mines antipersonnel interdites. C'est pourquoi **la Campagne Suisse Contre les Mines Antipersonnel est d'avis que les mines Claymore doivent également être interdites, notamment par la Suisse.**

### Mines anti-véhicules

La Convention d'Ottawa interdit toute utilisation de mines antipersonnel; elle «occulte» cependant que les mines anti-véhicules ou anti-tanks ont toujours fait partie du problème des mines terrestres. Ce type de mines est ainsi régulièrement responsable d'accidents impliquant des bus civils, des voitures privés et met en péril les déplacements des véhicules de la Croix-Rouge ou des casques bleus de l'ONU. Malheureusement, beaucoup de médias réduisent le problème des mines à celui des mines antipersonnel, et jugent même parfois que ce problème a été résolu définitivement grâce à la signature du Traité d'Ottawa. Si celui-ci a eu incontestablement un impact majeur, le problème des mines antipersonnel, et celui des mines en général, est pourtant loin d'avoir été résolu.



***La Campagne Suisse Contre les Mines Antipersonnel milite ainsi en faveur d'une interdiction mondiale du développement, de la production, du transfert et de l'utilisation de tous les types de mines terrestres.***

### Groupes rebelles et mines antipersonnel

La communauté internationale a ignoré un autre problème majeur: aujourd'hui, la majorité des guerres ne se déroule plus entre Etats, mais à l'intérieur de ceux-ci, entre troupes gouvernementales et groupes non-étatiques tels que des groupes rebelles, des guérillas ou des mouvements de libération nationale.

Ces acteurs non-étatiques ne sont pas des sujets traditionnels de Droit International et ils ne peuvent donc pas adhérer au Traité d'Ottawa. C'est pourquoi la Campagne Suisse Contre les Mines Antipersonnel a créé l' "[Appel de Genève](#)" ([Geneva Call](#)). L'Appel de Genève est une organisation qui négocie avec les groupes armés afin de convaincre ceux-ci à renoncer aux mines antipersonnel et à respecter d'autres principes du Droit Humanitaire et des Droits de l'Homme. Près d'une trentaine de groupes au Kurdistan, en Irak, au Soudan, aux Philippines, en Somalie etc. ont déjà signé l' "[Acte d'Engagement de l'Appel de Genève](#)".

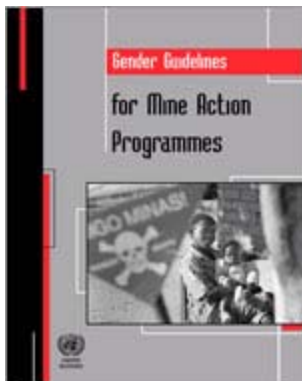
*La Campagne Suisse Contre les Mines Antipersonnel se joint aux efforts de l'Appel de Genève et espère contribuer à mettre un terme à l'utilisation des mines antipersonnel par les acteurs armés non-étatiques.*

### Bombes à sous-munitions



La danger des mines, la peur de la mort et de la mutilation: tel est le quotidien d'innombrables personnes vivant dans des zones de conflits actuels ou passés. Outre les mines antipersonnel, que 151 pays (plus de trois quarts de tous les Etats) ont désormais interdites, les bombes à sous-munitions, encore légales, sèment également la terreur parmi les populations civiles. Jusqu'à présent, l'attention était braquée sur les Etats qui ne voulaient pas se joindre à l'interdiction des mines antipersonnel : les Etats-Unis, la Russie, l'Inde, la Chine, le Pakistan, Israël, l'Egypte ainsi que plus de 30 autres pays. On oublie cependant souvent que de nombreux Etats européens - dont la Suisse - possèdent encore des bombes à sous-munitions, en produisent ou participent à leur commerce. Ces engins, vu leurs défaillances techniques, sont tout aussi dangereux pour la population civile, les démineurs, le personnel humanitaire et les troupes d'interposition de l'ONU, que les mines antipersonnel.

### «Gender and Mine Action»



Divers organismes tel que le Service de l'action antimines des Nations Unies (UNMAS) ont relevé que la problématique des mines présentait de nombreuses inégalités hommes - femmes: inégalité quant à l'accès aux soins médicaux et à l'éducation aux risque des mines, l'aide aux veuves des victimes de mines etc. La Campagne Suisse juge essentiel d'associer la société civile à la recherche de solutions et a initié un groupe de travail au sein de l'ICBL sur cette question.

La Campagne Suisse **s'engage en faveur de la prise en compte, dans tous les secteurs de l'action antimines, de la dimension «genre» et vise une égalité totale de traitement entre hommes et femmes dans ce domaine.**

[Source : <http://www.stopmines.ch/FRENCH/objects.htm>]